



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture

Question écrite n° 57659

Texte de la question

M. Alain Juppé appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les revendications des organisations de la filière viticole regroupées au sein de l'association « vin et société ». Elles demandent au gouvernement une concertation qui leur avait été promise, en vue de réfléchir ensemble aux politiques applicables à leurs produits. Elles ne tolèrent plus qu'à partir de généralisations hâtives, le vin subisse régulièrement des attaques injustifiées. Elles rappellent que des programmes de formation et de prévention ont été mis en place et a été définie une « politique alternative » visant à permettre une consommation socialement responsable dans le respect des règles de santé publique. Il lui demande donc de privilégier leur démarche visant à informer et éduquer les consommateurs face aux risques et aux bienfaits du vin.

Données clés

Auteur : [M. Alain Juppé](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57659

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 883